

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 15 FÉVRIER 2024**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	<p>Désignation du secrétaire de séance - Vote</p> <p>Madame Montserrat REYES est désignée secrétaire de séance.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 18 pouvoirs)</p> <p>Observations : Désignation à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-1 24SGADL0001	<p>Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 21 décembre 2023</p> <p>Le conseil décide :</p> <p>- D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 21 décembre 2023.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 18 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2 24SGADL0002	<p>Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales</p> <p>Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.</p>	David MARTI

	Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 18 pouvoirs) Observations : Prise d'acte.	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">I-3</p> <p>24SGADL0003</p>	<p>Désignation des membres de la Commission des délégations de services publics (CDSP) Eau et assainissement</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De désigner M. Charles LANDRE et Mme Alexandra MEUNIER en qualité de scrutateurs - De préciser qu'une liste unique a été déposée <p>Résultat des élections :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après organisation du scrutin de déclarer que sont élus les conseillers communautaires dont les noms suivent en qualité de membres titulaires et de membres suppléants, de la commission de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement : <p><u>Titulaires</u> Jean-Marc FRIZOT Jean-Claude LAGRANGE Jean-François JAUNET Enio SALCE Gérard GRONFIER</p> <p><u>Suppléants</u> Daniel MEUNIER Pascale FALLOURD Noël VALETTE Paulette MATRAY Lionel DUPARAY</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 18 pouvoirs) Bulletins blancs : 0 Bulletins nuls : 1 Suffrages exprimés : 70 Majorité absolue : 36</p>	<p>David MARTI</p>

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-4 24SGADL0004	<p>Projet "Bâtir l'Europe avec les élus locaux" - Désignation d'un correspondant à ce réseau</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- de désigner Monsieur David MARTI, Président de la Communauté Urbaine, pour participer au réseau « <i>Bâtir l'Europe avec les élus locaux</i> ». <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 18 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	David MARTI

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-1 24SGADL0005	<p>MONTCEAU-LES-MINES - Z.A. Le Prélong - Rue des Chavannes - rectificatif prix de vente de terrains à SANTELYS</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'abroger la délibération n°23SGADL0126, en date du 5 octobre 2023,- de vendre à l'association SANTELYS BOURGOGNE FRANCHE COMTE, enregistrée sous le SIRET n°805 357 159 00013, dont le siège social est situé 4 rue Brot, 21850 SAINT APOLLINAIRE, représentée par Monsieur François JAGER, en sa qualité de directeur délégué, les parcelles de terrains cadastrées, comme suit :<ul style="list-style-type: none">- Ancienne parcelle CI n°1, nouvellement cadastrée section CI n°463 pour 250 m²- Ancienne parcelle CI n°314, nouvellement cadastrée section CI n°465 pour 421 m²- Ancienne parcelle CI n°360, nouvellement cadastrée section CI n°468 pour 1768 m²- Ancienne parcelle CI n°359 pour partie, nouvellement cadastrée section CI n°467 pour 565 m²- Soit une superficie globale de 3004 m².- de fixer le prix de cette vente à 24,00 € TTC le m² pour une surface de 3 004 m², soit 72 096,00 € TTC, TVA sur marge incluse de 11 595,51 €.- d'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu(e) ayant reçu délégation de signature, à signer la promesse de	Frédérique LEMOINE

	<p>vente notariée, ainsi que l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, en l'étude de Maître Olivier MENTRE, notaire à MONTCEAU LES MINES, étant précisé que les frais de géomètre, d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ;</p> <p>- d'inscrire la recette sur la ligne correspondante du budget annexe des zones d'activités.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 18 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p>IV-2 24SGADL0006</p>	<p>TORCY - Zone d'activités CORIOLIS - Vente de terrain pour l'implantation d'un site industriel relevant de la filière nucléaire</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de vendre à la société par actions simplifiée JIMMY ENERGY, dont le siège social est à LEVALLOIS-PERRET (92300), 83, rue du Président Wilson, identifiée sous le numéro de SIRET 89288409900011, représentée par M. Antoine GUYOT, agissant en qualité de Président, 125 000 m² environ, à prendre sur les parcelles cadastrées section AO n°19, 20 et 84 sur la commune de TORCY ; - de fixer le prix de cette vente à la somme de 42,00 € TTC. le mètre carré, soit un montant total de 5 250 000,00 € TTC, à ajuster en fonction de la surface effective à céder d'après le document d'arpentage à venir et dont les modalités de paiement seront définies dans la promesse de vente à intervenir ; - d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu(e) ayant reçu délégation de signature, à signer la promesse de vente et l'acte authentique à intervenir, ainsi que toutes pièces afférentes à l'acte, en l'étude de Maître Renaud ANDRIEU, notaire à LE CREUSOT, étant précisé que tous les frais d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ; 	<p>Frédérique LEMOINE</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - d'inscrire les recettes sur le budget annexe Coriolis, selon les modalités de paiement spécifiées dans l'acte authentique définitif. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 15 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-3</p> <p>24SGADL0007</p>	<p>Biennale de l'économie et de l'innovation - Signature d'une convention de partenariat avec le GROUPE G.I.S.I</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver le versement d'une subvention en nature au profit du Groupe Industrie Services Info (G.I.S.I) à l'occasion de l'Événement Territoires & Industrie organisée pour la biennale de l'économie et de l'innovation. - D'approuver les termes du partenariat à intervenir avec le Groupe Industrie Services Info (G.I.S.I) lors de l'Événement Territoires & Industrie organisée pour la biennale de l'économie et de l'innovation. - D'autoriser Monsieur le Président à signer les deux exemplaires de ce partenariat joints en annexes. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p>David MARTI</p>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-4</p> <p>24SGADL0008</p>	<p>Attribution d'une subvention à Nuclear Valley et signature d'une convention d'objectifs 2024</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver la convention entre le pôle Nuclear Valley et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - d'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 22 000 € attribuée au pôle Nuclear Valley pour l'année 2024 ; 	<p>David MARTI</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'objectifs ; - d'imputer la dépense sur le budget correspondant. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 69 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que M. Jean-Claude LAGRANGE, intéressé à l'affaire, n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-5</p> <p>24SGADL0009</p>	<p>DECA-BFC Incubateur Régional d'Entreprises Innovantes - Demande de subvention 2024 - Convention d'objectifs - Autorisation de signature</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la convention d'objectifs à intervenir entre la Communauté Urbaine et l'association « Dispositif d'Entrepreneuriat Académique Bourgogne-Franche-Comté ». - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et d'en assurer la bonne exécution. - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant maximum de 30 000 € ; <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 70 (dont 13 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que M. Jérémy PINTO, intéressé à l'affaire, n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-6</p> <p>24SGADL0010</p>	<p>Attribution d'une subvention 2024 pour la plateforme 3D et signature de la convention d'objectifs</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver la mise en place de la convention 2024 entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau, SAYENS et l'IUT du Creusot 	<p>Daniel MEUNIER</p>

	<p>- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application.</p> <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 65 (dont 12 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que M. Lionel DUPARAY, M. Cyril GOMET, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Jérémy PINTO et Mme Barbara SARANDAO intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-7</p> <p>24SGADL0011</p>	<p>Association APOR Association Pour l'Orientation et le Reclassement - Attribution d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs 2024.</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'approuver les termes de la convention à intervenir avec l'Association Pour l'Orientation et le Reclassement ». - D'autoriser Monsieur le Président à signer la Convention d'objectifs pluriannuelle. - D'autoriser le versement de la subvention de 49 000 €. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 64 (dont 11 pouvoirs)</p> <p>Observations : Etant précisé que Monsieur Eric COMMEAU, Madame GIRARD-LELEU, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur David MARTI, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Monsieur Guy SOUVIGNY, Monsieur Laurent SELVEZ intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.</p>	<p>Daniel MEUNIER</p>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-8</p> <p>24SGADL0012</p>	<p>Association Ligue de l'Enseignement de Bourgogne Franche Comté - E2C - Attribution d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs pluriannuelle</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association Ligue de l'Enseignement de Bourgogne Franche Comté ;- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs 2024 ;- D'autoriser le versement d'une subvention de 40 000 € à l'association Ligue de l'Enseignement de Bourgogne Franche Comté. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Daniel MEUNIER</p>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
<p style="text-align: center;">IV-9</p> <p>24SGADL0013</p>	<p>Mise à jour de la tarification de la Pépinière Innovante et des espaces du technopôle</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver la mise à jour de la tarification de la pépinière d'entreprise innovante.- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	<p style="text-align: center;">Daniel MEUNIER</p>

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-10 24SGADL0014	<p>Avenants technopole hub&go - Approbation des avenants à passer aux marchés de travaux</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'approuver les modifications aux marchés de travaux conclus dans le cadre de l'opération de réhabilitation et d'aménagement des bâtiments destinés à accueillir un technopôle sur la commune du Creusot par la SPLAAD, pour le compte de la Communauté Urbaine :<ul style="list-style-type: none">• Modification n° 4 au marché n°20CTX002, lot 2 : Installation de chantier – Démolitions Gros Œuvre pour un montant 20 368,50 € HT ;• Modification n°2 au marché n°20CTX008, lot 8 : Menuiseries intérieures – Mobilier –Gradins pour un montant de 140 955,60 € HT ;• Modification n°3 au marché n°20CTX009, lot 9 : Plomberie – Chauffage – Ventilation Désenfumage pour un montant de 1 550,00 € HT- D'autoriser la SPLAAD, maître d'ouvrage délégué agissant au nom et pour le compte de la CUCM, à signer les modifications à ces marchés de travaux ;- D'imputer la dépense sur le budget correspondant <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-1 24SGADL0015	<p>Politique foncière de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau-les-Mines - Bilan 2023</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- De prendre acte des cessions et acquisitions immobilières réalisées en 2023,- D'annexer les tableaux de cessions et d'acquisitions au compte administratif 2023. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 14 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	Frédérique LEMOINE

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-1 24SGADL0016	Eau et assainissement - Évolution des tarifs Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- D'approuver le rapport ci-avant,- De modifier les modalités de convergence des tarifs de la délibération n°22SGADL0184 du 14 décembre 2022 : application des évolutions tarifaires aux tarifs initialement prévus en 2024 puis finalisation de la convergence en 2025.- D'approuver les tarifs présentés dans le tableau ci-après annexé. Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} mars 2024 et feront l'objet d'une révision annuelle au moment de la phase budgétaire basée sur la mise à jour des perspectives budgétaires et l'évolution de l'inflation. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 15 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-2 24SGADL0017	Barrage de Saint Sernin-du-Bois - Travaux de mise aux normes du barrage principal - Lot 1 : Travaux de génie civil et fondation - Signature d'une modification n°3 au marché n°23003PRP lot 1. Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- d'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer la modification n°3 au marché 2300301PRP, sur la base du projet annexé, cette modification impliquant une augmentation du marché de 154 429,44 € HT, soit 9.5 % du montant du marché initial et portant le délai d'exécution à 12,5 mois.- d'imputer les dépenses sur les lignes du budget Eau. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 15 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-3 24SGADL0018	<p>Barrage de Saint Sernin-du-Bois - Travaux de mise aux normes du barrage principal - Lot 2 : Travaux sur les équipements électromécaniques - Signature d'une modification n°1 au marché n°23003PRP lot 2.</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant de délégation en matière de marchés publics, à signer la modification n°1 au marché 2300302PRP d'un montant de 57 142,19 € HT entraînant ainsi une augmentation de 4,78 % du marché initial et portant le délai d'exécution à 9,5 mois.- d'imputer les dépenses sur les lignes du budget Eau. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 15 pouvoirs)</p> <p>Observations : Adoption à l'unanimité.</p>	Jean-Marc FRIZOT

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-4 24SGADL0019	<p>Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2022/2023</p> <p>Le conseil décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- de prendre acte du rapport annuel du Conseil de Développement Durable pour l'année 2022-2023. <p>Adopté : OUI</p> <p>Nombre de votants : 71 (dont 15 pouvoirs)</p> <p>Observations : Prise d'acte.</p>	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-5 24SGADL0020	Lancement d'un appel à projet " Moins de déchets, ici c'est possible ! " 2024-2025 Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- D'approuver le lancement de l'appel à projet « Moins de déchets, ici c'est possible ! » destiné au financement d'initiatives locales vertueuses en matière de réduction des déchets sur le territoire ;- D'approuver le règlement d'intervention annexé à la présente délibération ;- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à cet appel à projet. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 15 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-1 24SGADL0021	Attribution fonds de concours entretien des chemins ruraux Le conseil décide : <ul style="list-style-type: none">- D'approuver le versement des fonds de concours tel que présenté dans le rapport ci-dessus ;- D'imputer les sommes sur le budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 15 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Yohann CASSIER

La séance est levée à 21h15.

Le président,
David MARTI

